

Universités : Quand l'Europe veut mobiliser les cerveaux

Si, il y a déjà plusieurs années, le président d'une chaîne de télévision prétendait commercialiser du temps de cerveau humain disponible, le projet mis en place par l'Union européenne pour les universités vise lui aussi à se saisir des cerveaux, mais d'une façon légèrement différente : en les mobilisant pour les soumettre aux impératifs de croissance et de compétitivité de l'économie européenne. Les projets actuels du gouvernement français, qui soulèvent des torrents d'indignation dans les universités, s'inscrivent dans ce cadre européen qu'il convient de décrire.

« L'Union européenne a soutenu le processus de reconversion de secteurs tels que la sidérurgie et l'agriculture ; elle doit maintenant faire face à la nécessité de moderniser son « industrie de la connaissance », en particulier ses universités. » Ainsi s'exprimait en 2005 la Commission européenne dans un document intitulé *« Mobiliser les cerveaux européens : permettre aux universités de contribuer pleinement à la stratégie de Lisbonne »*, celle-ci visant, on le sait, à faire de l'Europe l'économie de la connaissance la plus compétitive du monde d'ici à 2010. Mues par ces objectifs, les institutions européennes ont dévoilé dans un ensemble de documents trop peu connus leur vision de l'université, et de la façon dont elles devraient être modernisées. A leur lecture, il est frappant de constater combien les réformes actuelles proposées par le gouvernement, qui jettent des milliers d'universitaires dans les rues, sont très largement inspirées par ces textes européens. Et cela est d'autant plus remarquable que le mouvement actuel se focalise sur le gouvernement et ses projets de décret sans voir qu'ils s'inscrivent dans une logique de transformation du capitalisme en une économie de la connaissance, qui dépasse largement l'hexagone.

« Je suis bien convaincu, disait récemment le philosophe Marcel Gauchet, qu'un autre gouvernement, du centre ou de gauche, aurait pu prendre des mesures analogues. (...) Ces politiques de l'université et de la recherche relèvent d'une pente lourde de notre monde qui vient de loin et qui dépassent de loin le cas du gouvernement du moment, les équipes actuelles ne se distinguant que par une dose exceptionnellement élevée de vandalisme incompetent et de cynisme. Mais pour le reste, les politiques mises en œuvre sont les politiques générales préconisées par l'expertocratie internationale, OCDE en tête, les politiques encouragées par les autorités européennes et un peu partout à l'œuvre dans notre monde, au nom des impératifs de la prétendue société du savoir. »¹

¹ « La redéfinition du savoir sous le néo-libéralisme », conférence à l'EHESS, 4 février 2009.

Si Gauchet semble contester la réalité de ce nouveau capitalisme, l'Europe l'a bien saisie et voit désormais les universités comme des usines à savoir, des outils de production de biens échangeables sur le marché mondial qui permettent d'améliorer la compétitivité de l'économie européenne. L'analogie entre la sidérurgie et les universités, choquante au premier abord, est pourtant pertinente car elle exprime l'évolution que nous sommes en train de vivre : « *le centre de gravité de l'accumulation capitaliste a changé. (...) Par capitalisme cognitif, nous désignons donc une modalité d'accumulation dans lequel l'objet de l'accumulation est principalement constitué par la connaissance qui devient la ressource principale de la valeur ainsi que le lieu principal du procès de valorisation. (...) Le mode de production du capitalisme cognitif (...) repose sur le travail de coopération des cerveaux réunis en réseau au moyen d'ordinateurs.* »² On comprend donc bien l'insistance des textes européens sur les cerveaux et leur mobilisation, la portée de ce dernier terme ne devant absolument pas être minimisée : mobiliser, c'est lever une armée, orienter l'action des masses vers un objectif défini par les instances dirigeantes : gagner la compétition économique mondiale.

Au regard du droit de l'Union européenne, cette dernière n'a pas compétence en matière d'organisation et de contenu de l'enseignement, celle-ci étant réservée aux Etats³, mais elle peut mettre en œuvre des programmes visant à assurer la mobilité des enseignants et des étudiants : il s'agit du très fameux programme Erasmus et ce qui en découle, à savoir la réorganisation des études autour du triptyque Licence-Master-Doctorat (le fameux LMD) ; et surtout, elle joue un rôle tout aussi important en termes d'influence, de réflexion, d'incitation à l'action. Si les « communications » de la Commission européenne ne sont pas juridiquement contraignantes, elles définissent des orientations qui sont bien souvent acceptées et reprises par les gouvernements. Cet ensemble de documents permet de dessiner l'université qui nous attend, et dont les réformes françaises actuelles ne sont qu'une préfiguration. Les universités, entendons-nous à Bruxelles, sont des acteurs économiques devant répondre aux besoins des marchés, et leur capital humain (enseignants-chercheurs et étudiants) doit développer sa capacité à l'entrepreneuriat et être capable de commercialiser ses idées.

² Yann Moulier Boutang, *Le capitalisme cognitif – La Nouvelle Grande Transformation*, Paris, éditions Amsterdam, 2007, pp. 51 et 86-87.

³ Articles 149 §1 et §4 du Traité de Maastricht.

L'université, une entreprise comme les autres ?

Si les universités sont des « *acteurs économiques* »⁴, c'est parce qu'elles participent à la « *production de la connaissance* », tout comme une usine automobile fabrique chaque année un certain nombre de voitures. Ces produits, s'ils sont correctement investis dans des « *secteurs à haute intensité en connaissance* », permettront de renforcer la position compétitive de l'économie européenne. Le vocabulaire ici employé semble n'exprimer, au mieux, rien d'autre qu'un vague consensus d'experts sur le monde tels qu'ils le perçoivent et dénote, au pire, la prétention expansionniste d'un langage technocratique à décrire et, par là même à construire, la réalité. Mais cette vision des choses peut avoir des conséquences très concrètes, notamment en matière d'autonomie des établissements, qui était déjà à l'ordre du jour en 2003, c'est-à-dire cinq ans avant l'adoption de la loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU) par le Parlement français.

Ainsi, nous dit la Commission un peu plus tard, « *l'autonomie est indispensable* » et doit se fonder sur de « *nouveaux modèles de gouvernance interne basés sur l'adoption de priorités stratégiques et sur une gestion professionnelle de leurs ressources humaines, de leurs investissements et de leurs procédures administratives* ». Les réformes en cours au niveau français, en ce qu'elles accroissent les pouvoirs du président et accordent plus de liberté aux établissements dans la gestion de leurs ressources, étaient déjà esquissées à l'époque et répondent à une évolution générale. La raison d'être de cette autonomie est qu'elle pousse les universités à agir par elles-mêmes dans un environnement concurrentiel ; ce qui devrait, normalement, les inciter à prendre des initiatives pédagogiques dont l'évaluation sera réalisée par la réactivité – ou non – des marchés, avec le risque que soit légitimé l'échec des universités n'ayant pas répondu à ces désirs.

La diversification des sources de financement des universités, dont la traduction hexagonale se trouve dans la loi LRU qui permet aux universités de créer des fondations pour drainer des fonds privés, était également dans les dossiers bruxellois depuis un certain temps : il est « *évident qu'une partie nettement plus importante du financement des universités européennes doit provenir de l'industrie* ». « *Pour ce qui concerne plus particulièrement la recherche, les universités doivent assumer une plus grande responsabilité pour leur propre viabilité financière à long terme : ceci implique une démarche proactive de diversification de leurs sources de financement de la recherche*

⁴ Toutes les citations sont extraites des communications suivantes de la Commission européenne : « Le rôle des universités dans l'Europe de la Connaissance », 5 février 2003 ; « Mobiliser les cerveaux européens : permettre aux universités de contribuer pleinement à la stratégie de Lisbonne », 20 avril 2005 ; « Faire réussir le projet de modernisation pour les universités : formation, recherche et innovation », 10 mai 2006 ; « Mise en œuvre du programme communautaire de Lisbonne : stimuler l'esprit d'entreprise par l'enseignement et l'apprentissage », 13 février 2006 ; ainsi que de la résolution du Conseil des ministres : « Mobilisation des cerveaux européens : permettre aux universités de contribuer pleinement à la stratégie de Lisbonne », 24 novembre 2005.

grâce à des collaborations avec des entreprises (...), des fondations et d'autres pourvoyeurs de fonds privés. » On voit donc mal comment un tel projet global pourrait être abandonné car, même dans le cas hautement improbable où la loi LRU serait abrogée, ainsi que le demandent certains, cela ne ferait que le repousser de quelques années, à moins qu'un débat réel ne se développe à un niveau européen et implique l'ensemble des étudiants et universitaires touchés par ces tendances.

Par ailleurs, et comme l'a laissé entendre Nicolas Sarkozy dans son discours sur la recherche du 22 janvier 2009, ces financements doivent être liés à l'évaluation et aux résultats, autrement dit, aux produits sortis des chaînes des universités. La Commission explique ainsi qu'elles « *devraient être financées davantage pour ce qu'elles font que pour ce qu'elles sont, en basant le financement sur les résultats qu'elles produisent plutôt que simplement sur les moyens qu'elles utilisent* ». Seule la recherche immédiatement productive et évaluable pourra donc obtenir des financements, et continuer son existence. Ces projets impliquent donc une redéfinition du savoir, une soumission de celui-ci aux exigences des marchés.

Et c'est dans la même logique que les partenariats avec le monde économique doivent être fortement encouragés : « *les universités européennes doivent devenir des partenaires plus attrayants pour l'industrie* », de tels échanges de bons procédés permettant de créer « *des opportunités pour les universités afin d'améliorer le partage des résultats de la recherche, des droits de propriété intellectuelle, des brevets et des licences, notamment par la création de jeunes pousses ou de parcs scientifiques sur leur campus* ». Les universités semblent devenir de banales entreprises comme les autres, de la même façon que l'étudiant et l'universitaire seront appelés à se transformer en investisseurs.

Commercialiser la recherche

Inscrits dans un univers concurrentiel, l'étudiant et l'universitaire ne peuvent être mus par le simple désir de connaître et par l'amour du savoir. Ils doivent pouvoir justifier leur parcours et leurs travaux en des termes économiques sous peine de se voir exclus ou marginalisés. Les vainqueurs de ce que M. Sarkozy appelle « *la bataille pour l'intelligence* » seront ceux qui auront réussi à transformer leurs études et leurs recherches en capital pouvant être investi sur un marché. Le mécanisme promu par les instances européennes est assez simple : les chercheurs sont incités à créer des entreprises pour commercialiser les résultats de leurs travaux, tandis que les étudiants se voient offrir des formations à l'entrepreneuriat où ils apprendront ces processus qui forment la base du capitalisme cognitif.

Il est nécessaire, nous dit par exemple la Commission, de « *favoriser une culture entrepreneuriale chez les étudiants et les chercheurs* » pour permettre à ces agents économiques de transformer leurs produits (le savoir) en capital sur les marchés. Pour cela, « *les universités et les établissements d'enseignement technique doivent faire de la formation à l'entrepreneuriat un élément important de leurs cursus, réparti sur plusieurs matières, et obliger ou encourager les étudiants à participer à des cours dans ce domaine. En combinant des mentalités et des compétences entrepreneuriales avec l'excellence dans le cadre d'études scientifiques et techniques, il devrait être possible de permettre aux étudiants et aux chercheurs de mieux commercialiser leurs idées et les nouvelles technologies élaborées.* »

La Commission incite ensuite les universités à devenir des sources d'expertise pour les entreprises, à multiplier les missions de service auprès de celles-ci, ce qui, au passage, permettra d'améliorer leur financement. On les pousse également à créer directement des entreprises. La fusion de l'intelligence et de l'économie est actée et le projet européen ne vise rien moins qu'à une marchandisation des esprits, lesquels ne peuvent s'épanouir gratuitement, en dehors de la sphère économique. Au final, tout ce qui fait de l'expérience humaine et intellectuelle quelque chose d'intéressant, comme l'immersion dans des recherches dont l'objectif n'est pas clair, ou la découverte de textes d'une utilité marchande nulle, est évacué par cette lame de fond qui nous vient de l'Europe.

Plus problématique encore est cette idée selon laquelle l'Europe doit gagner dans la mondialisation. Cette victoire ne sera possible que si les étudiants et les chercheurs sont enrégimentés, que si leurs cerveaux sont mobilisés pour atteindre cet objectif. Verrons-nous le jour où le refus de prendre part à cette campagne sera considéré comme une désertion ? Accepterons-nous que la victoire de l'Europe dans la mondialisation ait pour conséquence la défaite de milliards d'hommes et de femmes n'ayant pas réussi à être compétitifs ? Souhaitons-nous vivre dans une société où notre cerveau doit être utilisé pour augmenter la croissance ?

Ces quelques questions, à défaut d'être posées par les rédacteurs des textes européens, devraient être soulevées dans le débat actuel sur les universités. Et si, comme certains le demandent, des états généraux de l'université devaient être organisés, il faudrait y inclure une importante composante européenne, car les universités françaises ne sont pas seules visées par ces projets, quand bien même leur déclinaison hexagonale ne se distinguerait, pour reprendre les mots de Marcel Gauchet, que par une forte dose de cynisme et vandalisme.

Raphaël Kempf